

L'ENSEIGNANT

Le magazine du Syndicat des Enseignants-UNSA



Marne - Lycées Collèges

Janvier 2015



Toute l'équipe du SE-UNSA de la Marne vous souhaite une belle année 2015 ! Une belle année à titre personnel, une belle année à titre professionnel.

Nos militants, seront bien entendu mobilisés à vos côtés, pour vous accompagner personnellement et pour défendre notre projet d'une société éducative, humaniste et solidaire. Le contexte de l'actualité tragique de ce début d'année nous rappelle que ces valeurs restent à défendre !

Aline Geeraerts, secrétaire départementale

Liberté, Égalité, Fraternité... Laïcité

La sauvagerie à l'état brut. Dix-sept vies froidement détruites. Des familles anéanties et un pays sous le choc. Des larmes, de l'incompréhension, du dégoût, de la colère... et dans le même temps un élan d'empathie, de fraternité ainsi qu'une vague de solidarité qui franchit toutes les frontières géographiques, linguistiques ou culturelles.

Avec l'attaque de l'hebdomadaire satirique, ce sont des symboles puissants qui ont été fauchés à l'arme lourde. Des hommes assassinés dont le seul tort aura été d'avoir croqué l'humanité d'un crayon acerbe, insolent, irrespectueux, parfois féroce mais ô combien salutaire.

À travers eux, c'est la liberté d'expression et donc le cœur battant de la démocratie qui a été frappé par un obscurantisme à son paroxysme avec les attaques qui se sont poursuivies.

Ces atrocités viennent de réveiller une république assoupie sur ses principes et notamment celui de laïcité. La laïcité qui reconnaît à chacun le droit à sa propre spiritualité, religieuse ou pas, et qui permet ainsi de rassembler les diversités dans la République. C'est au nom de cette laïcité de la République que l'École a pour mission inlassable de former des citoyens éclairés capables de forger leur libre arbitre et de vivre ensemble : une École libératrice des jougs les plus conservateurs qui emprisonnent et empoisonnent les esprits.

C'est le souffle de cette liberté de penser que crayonnaient les caricaturistes. C'est cette flamme que l'École doit sans relâche entretenir et raviver.



Merci à F.Simon pour son dessin

Je suis Charlie.
Je suis toutes les victimes.

Christian CHEVALIER, Secrétaire général du SE-Unsa

SE-UNSA MARNE 15, boulevard de la paix BP 30149 51055 REIMS Cedex
51@se-unsa.org 03.26.88.25.53 <http://sections.se-unsa.org/51>



RESULTATS DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

L'année 2014 s'est terminée avec nos élections professionnelles qui ont désigné nos délégués du personnel pour les 4 ans à venir.

L'équipe académique du SE-Unsa remercie l'ensemble des collègues syndiqués ou sympathisants qui nous ont fait confiance, que ce soit en se portant candidats sur nos listes, en votant pour nos listes ou encore en faisant voter pour les listes SE-Unsa et Unsa-Education.

Grâce à vous le SE-Unsa et l'Unsa-Education sortent globalement renforcés de ces élections.

COMITES TECHNIQUES (ils gèrent les structures)

Au Comité Technique Ministériel, c'est là que se mesure la représentativité syndicale nationale, l'Unsa-Education progresse tant en voix (+12354 voix) qu'en pourcentage (+1.27%) et conforte son 4^{ème} siège au CTM et son rang de deuxième fédération de l'Education nationale derrière la FSU (6 sièges) qui perd 4489 voix, recule de 5.12% et perd 1 siège.

Au plan académique, au CTA l'Unsa-Education progresse également en obtenant 1 siège supplémentaire. Elle est créditée dorénavant de 4 sièges sur 10 traduisant ainsi une augmentation en pourcentage (+3.92%) et en voix (+ 303 voix).

Dans la Marne, au CTSD, l'UNSA passe de 2 à 3 sièges.

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (elles gèrent les personnels)

Concernant les CAP Nationales, le SE-Unsa connaît aussi une augmentation de voix dans l'ensemble des CAPN du 1^{er} et du 2nd degré, conservant ses 3 élus nationaux à la CAPN des Professeurs des écoles et des instituteurs, ses 2 représentants à la CAPN des Certifiés et à la CAPN des CPE, son élu à la CAPN des PLP et obtenant même 1 siège à la CAPN des Profs d'EPS. Seul regret, le siège national à la CAPN des agrégés qui nous échappe malgré une progression en voix et en pourcentage.

Académiquement, le SE-Unsa progresse aussi globalement passant de 19.61% à 22.55%. Mais les résultats sont plus contrastés.

Le 1^{er} degré est en nette augmentation avec + 5.19% et 2 élus supplémentaires. Avec 11 élus sur 29 et près de 36 % des suffrages, le SE-Unsa saura faire entendre son discours résolument progressiste. (3 élus sur 7 dans les Ardennes et l'Aube, 4 élus sur 10 (+2) dans la Marne et 1 sur 5 dans la Haute-Marne)

De même **les Non-Titulaires** progressent aussi de 5.5% et gagnent 1 élu chez les personnels d'encadrement et d'accompagnement.

Enseignement spécialisé : Sur les 3 sièges à pourvoir l'UNSA en obtient 2.

Directeurs Adjointes de Segpa : 1 siège/1 et Directeurs d'établissements spécialisés 1 siège/2.

Par contre, **le 2nd degré** subit un léger tassement tant en voix (-27 voix) qu'en pourcentage (-0.19%).

Concrètement le SE-Unsa académique conserve ses 2 élus à la CAPA des Certifiés, son élu chez les PLP ainsi que son élu chez les CPE.

Le siège nous échappe par contre à la CAPA des Agrégés ainsi qu'à la CAPA des PEGC (qui comptait 1 siège de moins cette année...) et nous ne rentrons pas encore cette fois à la CAPA des Profs d'EPS, contrairement à ce qui s'est passé au plan national.

Quoiqu'il en soit, nos militants, nos élus et nos représentants dans les diverses CAPA, FPMA (regroupant les Certifiés et les Agrégés dans les opérations concernant les mutations) et autres GT continueront de vous informer, de vous renseigner et de suivre vos dossiers dans les diverses instances et auprès des services de l'administration.

Encore merci aux 1541 d'entre vous qui nous avez manifesté votre confiance !



AGENDA PREVISIONNEL CARRIERE :

- 13 janvier 2015 : GT bonifications « handicap »
- 20 au 22 janvier : GT vœux et barèmes MOUVEMENT INTER 2015
- 29 janvier : CAPA Mouvement INTER pour les PEGC
- 17 et 25 mars : postes adaptés 2nd degré
- 24 mars : CAPA liste aptitude agrégés
- 13 avril : Groupe de travail Hors classe des agrégés
- 16 avril : Groupe de travail Congés de formation
- 21 avril : CAPA Agrégés hors classe et notation
- 23 avril : CAPA PEGC notation et mouvement INTRA
- 23 avril : CAPA PEPS Hors-classe
- 24 avril : GT Bonifications handicap mouvement INTRA
- 24 avril : GT postes spécifiques académiques mouvement INTRA
- 11 mai : GT vœux et barème mouvement intra PEPS
- 11 mai : CAPA CPE Hors classe et notation / GT vœux et barèmes mouvement INTRA
- 12 mai : CAPA certifiés notation et hors classe
- 13 mai : CAPA PLP notation et hors classe + GT Vœux et barèmes mouvement INTRA
- 15 mai : Certifiés et Agrégés GT Vœux et barèmes mouvement INTRA
- 11 au 17 juin : CAPA et FPMA MOUVEMENT INTRA
- 30 juin au 3 juillet : GT Affectations provisoires
- 6 et 7 juillet : CCP affectation Enseignants Non Titulaires
- 16 juillet : affectation des stagiaires

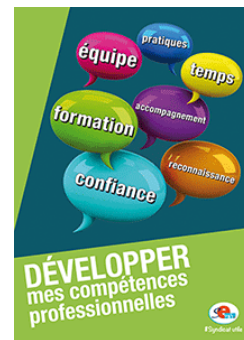
*GT = Groupe de Travail préparatoire aux CAPA (non décisionnel)

Contactez nos délégués et responsables (voir dernière page + coupon de demande de suivi syndical - si vous n'êtes pas adhérent - à nous retourner)

Mails : ac-reims@se-uns-a.org / 51@se-uns-a.org

Nous envoyons une **lettre électronique bi-mensuelle avec l'actualité**. Pour la recevoir envoyez-nous un simple mail.

Fascicules ci-contre à commander directement par mail en indiquant votre adresse postale >



Calendrier prévisionnel des payes et des pensions pour 2015

2015*	Rémunération (payes)	Pensions
Janvier	Mercredi 28	Jeudi 29
Février	Mercredi 25	Jeudi 26
Mars	Vendredi 27	Lundi 30
Avril	Mardi 28	Mercredi 29
Mai	Mercredi 27	Jeudi 28
Juin	Vendredi 26	Lundi 29
Juillet	Mercredi 29	Jeudi 30
Août	Jeudi 27	Vendredi 28
Septembre	Lundi 28	Mardi 29
Octobre	Mercredi 28	Jeudi 29
Novembre	Jeudi 26	Vendredi 27
Décembre	Mardi 22	Mercredi 23

*Ces dates peuvent varier selon les banques.

PRATIQUE : Rémunérations

Date du calendrier des payes de l'année 2015

En parlant de paye ... Pourquoi notre salaire baisse encore en janvier ? Depuis 2011 et jusqu'en 2020, le prélèvement "retraite" sera en hausse pour un rattrapage avec le privé.

... il y en a qui se serrent la ceinture et d'autres pas ! Les 30 recteurs vont voir augmenter leur prime fonctionnelle de base de 10 000 euros (elle pourra aller de 25600 euros à plus de 37000€). Sont-ils les plus dans le besoin ? Alors que le gouvernement n'a pas accédé à la demande de l'UNSA de verser la prime de Noël (50 à 150 €) aux AED, AESH et contrats aidés, le symbole est fort en période de rigueur ! (voir les détails sur notre site)

Aides sociales : Les nouveaux barèmes du CESU garde enfant 0-6 ans et les prestations interministérielles PIM 2015 revalorisées sont sur notre [site UNSA Fonction Publique](http://www.unsa-fp.org) [http://www.unsa-fp.org/](http://www.unsa-fp.org)

Quels sont vos interlocuteurs et représentants des personnels ?

Contact général : la section académique ac-reims@se-unsa.org ou départementale 51@se-unsa.org
03 26 88 25 53

Agrégés, Certifiés et P.EPS :

Francis Grenet (06 88 30 23 74), responsable académique second degré, en charge notamment des Agrégés, des Certifiés et des P.EPS
élu à la CAPA des Certifiés avec **Sylvie Ganthier (06 14 25 30 00)**, **Sandrine Vanotti**, **Didier Krein**

PLP

Patrice Barthélémy (06 14 25 29 58), responsable académique des PLP et des enseignants et CPE non-titulaires
élu à la CAPA des PLP avec **François Carré**

PEGC

Didier Vanotti, responsable académique des PEGC

CPE

Jacky Ferry (06 24 05 25 96), responsable académique CPE et vie scolaire
Mohamed Zahri, élu à la CAPA des CPE avec **Jean-Charles Mougené**

AED, AVS, AESH (tous contrats AED)

Aurélien Geeraerts et **Sophie Personneni**, délégués à la CCP

ASH

Marie-Alice Destigny (06 14 65 12 05), responsable académique ASH
élu à la CCP académique des Directeurs Adjointes de Segpa avec **William Ngangué**

Directeurs d'Établissements spécialisés

Noëlla Malherbe élue à la CCSA des directeurs d'établissements spécialisé avec **Pascal Ferry**

Comité Technique Académique (CTA)

Jean-Michel Alavoine, **Francis Grenet**, **Patrice Barthélémy** et **Pascal Rouyer**

Comité Hygiène Sécurité et Condition de Travail Académique (CHSCTA)

Aline Geeraerts (06 14 25 31 19) et **Jean-Michel Alavoine (06 14 25 30 61)** (également au CHSCT du 51)



Pour vous tenir informé(e) de l'actualité, consultez aussi :
le site Internet du syndicat national > <http://www.se-unsa.org>
Le site du SE-UNSA REIMS > <http://sections.se-unsa.org/reims>

Pour adhérer voir la rubrique adhésion sur nos sites. 66% de la cotisation est récupérée en crédit d'impôts même pour les non-imposables.

COUPON DE DEMANDE DE SUIVI SYNDICAL (si non adhérent)

Je souhaite être contacté-e pour le suivi de ma demande de mutation INTRA

NOM-Prénom Date de naissance

CORPS : Certifié / Agrégé / PLP / P.EPS / CPE / PEGC / Non titulaire Enseignant ou CPE / Ass.d'éducation

Discipline :

Établissement actuel

Mail personnel : Téléphone portable

Je demande à être contacté-e sur un autre sujet : lequel ?

Envoyez ce coupon à SE-UNSA REIMS—15 Bd de la paix— BP 30149—51055 REIMS Cedex